

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 29 mars 2024

1. Décisions de l'autorité de tutelle
2. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 23 février 2024
3. Démission d'office d'un sapeur-pompier volontaire pour cause d'inaptitude médicale
4. Démission volontaire d'un sapeur-pompier volontaire
5. Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel
6. Maintien en service après la limite d'âge d'un membre du personnel opérationnel professionnel
7. Démission d'office d'un ambulancier volontaire non-pompier pour défaut de réunion des conditions de nomination
8. Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier
9. Mobilité dans le même grade à la fonction de sergent professionnel - Admission au stage
10. Admission au stage d'ambulancier volontaire non-pompier - Puisement dans la réserve de recrutement
11. Admission au stage d'ambulancier volontaire non-pompier - Puisement dans la réserve de recrutement
12. Admission au stage d'ambulancier volontaire non-pompier - Puisement dans la réserve de recrutement
13. Admission au stage d'ambulancier volontaire non-pompier - Puisement dans la réserve de recrutement
14. Admission au stage d'ambulancier volontaire non-pompier - Puisement dans la réserve de recrutement

15. Admission au stage d'ambulancier volontaire non-pompier - Puisement dans la réserve de recrutement
16. Désignation et installation d'un nouveau bureau des volontaires pour la période 2024 – 2027

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.